

Une réponse pour chacun



Fondation **AJD**
Maurice Gounon

L'essentiel **2018**



Une année s'achève et fait place à une nouvelle dynamique. Comme le cycle des saisons et du temps, la Fondation AJD est en perpétuel mouvement, c'est en cela qu'elle colle aux besoins des personnes qu'elle accompagne car celles-ci s'inscrivent dans le grand cycle de la vie l'obligeant à un perpétuel recommencement.

La Fondation affirme des valeurs fortes d'accueil.

Sa volonté est de ne pas reproduire les ruptures que les personnes ont déjà subies, de ne pas représenter un nouveau rejet dans des parcours toujours chaotiques.

Sa raison d'être est de produire « le bien-être de l'humain et son inclusion sociale », bien le plus précieux pour notre société et cœur de mission de la Fondation. En ce sens AJD a développé en 2018 les mesures qui s'imposaient face aux turbulences sociales par :

- La création de réponses aux besoins des Mineurs Non Accompagnés
- L'ouverture d'une nouvelle structure pour les enfants en danger
- La création d'une plateforme inter associative RELYANCE
- Le soutien à l'insertion professionnelle des adultes avec Mirly Solidarité
- La gestion du 115 jeunes Rhône
- La création de séjours vacances intergénérationnels, etc.

Cette créativité a été soutenue par des ressources financières strictement gérées, des ressources humaines judicieusement organisées et par un dialogue partenarial d'engagement avec nos autorités. La Fondation AJD est reconnue d'utilité publique, sa liberté d'action repose sur sa capacité à s'organiser pour devenir force de proposition, porter des messages signifiants, défendre les droits des usagers, créer des initiatives citoyennes et projets originaux.

2018 fut une année de transition marquée par une relative stabilité dans le fonctionnement et une mobilisation en matière de réflexion pour que l'année 2019 soit équilibrée et créative. Ceci implique d'oser et de savoir s'entourer des compétences adéquates afin de maîtriser les risques et saisir les opportunités, à ce titre la Fondation remercie l'ensemble des collaborateurs, partenaires, bénévoles et mécènes qui sont sa vraie richesse.

Maryse Chevalier, Présidente du directoire

La Fondation AJD Maurice Gounon, reconnue d'utilité publique, est un des acteurs principaux de la région lyonnaise dans les domaines de la protection de l'enfance, de l'hébergement et de l'insertion sociale et professionnelle.

Depuis plus de 75 ans, sa mission est d'aider et accompagner les personnes les plus fragiles pour qu'elles retrouvent leur place dans la société et construisent leur avenir.

Les 19 établissements de la Fondation accueillent et accompagnent enfants et adolescents en détresse, adultes en risque d'exclusion sociale et femmes victimes de violence.

" Les Amis du Jeudi Dimanche doivent offrir l'expérience d'une amitié durable. "

Maurice Gounon (1915 - 1999), Fondateur des AJD en 1943



3 441

personnes accueillies
dans nos établissements

1 094

mineurs et jeunes
majeurs pris en
charge au titre de
la protection de
l'enfance

215

suivis
de Mineurs
Non Accompagnés

(+ 69 par rapport à 2017)

• **182** enfants
et adolescents
accueillis dans nos
7 maisons d'enfants
et services
d'accompagnement

• **662** jeunes suivis
par la prévention
spécialisée
ou le service
AJD Cycles

• **250** jeunes
partis avec
le service
AJD Vacances.



2 132

adultes, jeunes
travailleurs
et familles
hébergées

• **589** personnes
hébergées au sein
du pôle Orée AJD

• **173** jeunes
de 16 à 26 ans
hébergés au
foyer de jeunes
travailleurs
MAJO Parilly

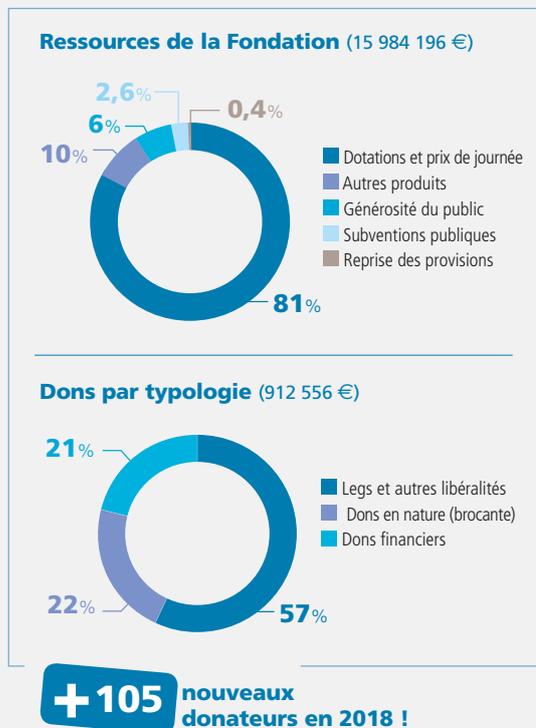
• **79** personnes
suivies par le
service RSA

• **1 291** personnes
reçues à l'accueil de
jour de l'Orée AJD.

LES RESSOURCES DE LA FONDATION ET SES EMPLOIS

Les ressources de la Fondation

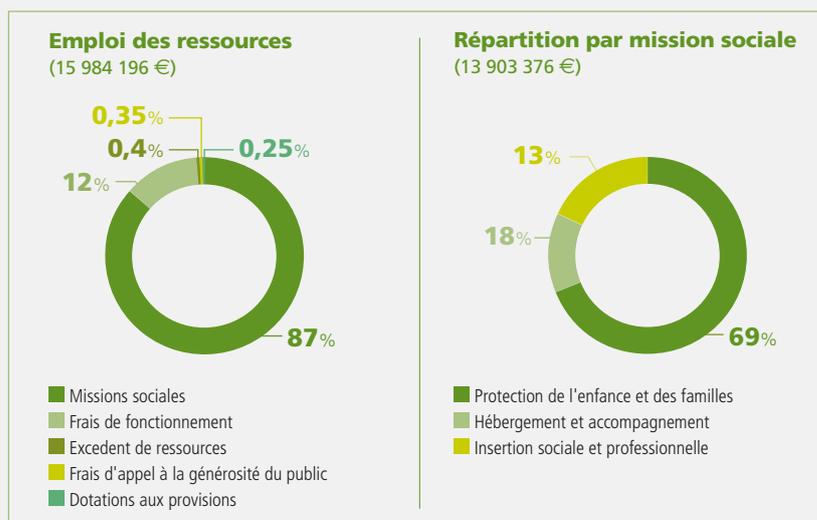
En 2018, les fonds publics (subventions, dotations et prix de journée) versés à nos établissements et services s'élèvent à 13 388 278 €. Les revenus sont de 2 595 919 €, dont 912 556 € issus de la générosité du public (dons, legs et donations), soit 6 % des ressources globales de la Fondation.



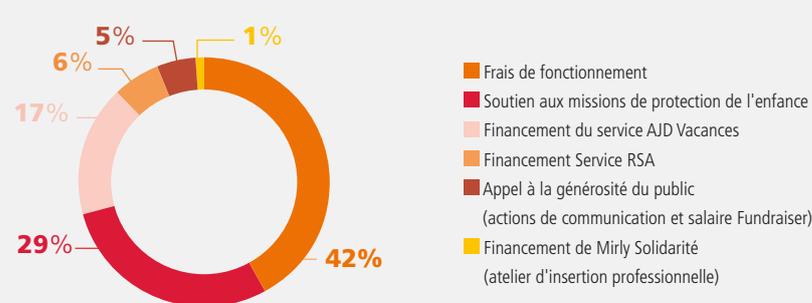
Les dons, legs et donations ont augmenté de 24 % par rapport à 2017, avec notamment une progression régulière des ressources issues des dons en nature et des brocantes solidaires.

L'utilisation des ressources

86,7 % des ressources globales sont affectés aux missions sociales de la Fondation.



Focus sur l'utilisation des ressources provenant de la générosité du public



Les frais de fonctionnement comprennent les frais de fonctionnement global de la Fondation, les frais de siège social liés aux établissements ainsi que les charges de fonctionnement de la Brocante AJD.

Modèle Socio-économique de la Fondation AJD

L'ensemble des ressources de la Fondation provient de fonds publics d'une part et de fonds propres d'autre part. Les fonds propres se segmentent en deux catégories : les dons, legs et donations issus de la générosité du public et les autres revenus (loyers, cession d'actifs, etc.).

Les fonds publics (subventions, dotations et prix de journée), qui nous sont accordés par la Métropole de Lyon, les Communes, les Départements et l'État, sont intégralement alloués aux missions sociales de la Fondation ainsi qu'au fonctionnement des établissements qui les mettent en œuvre (salaires des travailleurs sociaux notamment).

Les fonds propres permettent d'assurer le fonctionnement de la Fondation (pour partie, le siège social et les fonctions support) mais aussi de soutenir les actions sociales moins bien subventionnées comme le service AJD Vacances, le service RSA ou encore la brocante solidaire. Une petite part des fonds propres est aussi allouée à la communication de la Fondation et à l'appel à la générosité du public.

Les faits marquants 2018

Protection de l'enfance & familles

• Genèse de la plateforme RELYANCE

Face à l'urgence humanitaire que représente les Mineurs Non Accompagnés en France, la Fondation AJD et trois autres associations Lyonnaises (Le Prado, la SLEA et AcOLADE) ont décidé de créer une plateforme inter-associative.

L'objectif est de mutualiser et de coordonner nos actions pour mieux répondre aux demandes de la Métropole et du Département.

De cette réflexion en 2018 est née la plateforme RELYANCE en janvier 2019.

• Ouverture de la Maison du Coteau

Avec le soutien de la Métropole de Lyon et la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la Maison du Coteau a ouvert ses portes en décembre 2018. Ce lieu de vie accueille 4 adolescents de 12 à 17 ans en grande difficulté.

La taille humaine de ce lieu de vie permet un accompagnement personnalisé et offre aux jeunes un temps de pause et d'apaisement pour faire face aux problèmes liés à leur situation (famille, placement, formation, scolarité, fugue, etc.).

La Maison du Coteau s'inscrit parfaitement dans le dispositif global de protection de l'enfance de la Fondation pour offrir une nouvelle réponse aux besoins des jeunes qu'elle accueille.



• De nouvelles places d'accueil pour les MNA

Sans attendre la mise en place opérationnelle de RELYANCE, la Fondation a créé 20 nouvelles places de mise à l'abri et d'accompagnement de Mineurs Non Accompagnés. Ces nouvelles places ont permis d'accueillir près de 70 MNA supplémentaires en 2018 par rapport en 2017. Pour l'année 2019, la Fondation ambitionne de créer de nouvelles places, par elle-même ou via RELYANCE.

• Nouveau séjour AJD Vacances



En plus des séjours déjà organisés par le service AJD Vacances (enfants de 3 à 16 ans et séjours famille), un séjour intergénérationnel a été créé, en partenariat avec l'association les Petits Frères des Pauvres. Il regroupe trois générations ; enfants, parents et seniors dans le but de créer du lien entre jeunes et aînés et de sensibiliser sur les problématiques des différents âges.

Très bien accueillis en 2018, AJD Vacances a décidé de reconduire l'aventure en 2019 !

• La Prévention Spécialisée s'installe dans le Rhône

À la suite d'un appel à projet, le service de Prévention Spécialisée de la Fondation s'est vu confier par le Département du Rhône, le secteur de Tarare-l'Arbresle.

Cette nouvelle configuration territoriale, combinée avec le service existant à Brignais, a poussé le service à revoir en profondeur son organisation et ses modalités d'intervention. Aujourd'hui, un chef de service et cinq éducateurs de rue travaillent quotidiennement sur ces deux secteurs du Département.

L'hébergement et insertion

• Création du nouveau pôle Orée AJD

En décembre 2018, les centres d'hébergement du CAP, Rencontre et l'Orée, ainsi que l'accueil de jour ont été regroupés sous une même entité juridique : le Pôle hébergement Orée AJD.

La création de ce pôle permet de mutualiser les ressources et les charges d'une part, et de simplifier drastiquement les mouvements des personnes accueillies entre les établissements.

Ces mouvements sont souvent urgents et nécessaires pour assurer la sécurité et le bien-être de ces personnes. De plus, cela permet à l'accueil de jour d'affecter plus efficacement les jeunes en errance dans les logements disponibles.

• L'accueil de jour de l'Orée AJD



L'accueil de jour de l'Orée de la Fondation est devenu au fil des années le point d'accueil référent pour tous les jeunes en errance de la Métropole. C'est pourquoi la Maison de la Veille Sociale (service de l'État) a décidé de lui confier officiellement, jusqu'en 2023, la fonction « d'écouter social » du public en errance (des 18 à 24 ans révolus). Avec la gestion du 115, l'Orée pourra attribuer une place dans le parc de logements dont la Fondation est gestionnaire, en plus de ses activités habituelles (entretiens hebdomadaires, domiciliations, douches, colis alimentaires etc.).

Focus Accueil de jour :

- **10 120** entretiens individuels réalisés
- **450** domiciliations
- **1 550** colis alimentaires distribués.

• Développement de l'insertion professionnelle

La volonté de la Fondation AJD est de développer son offre en insertion professionnelle et ainsi pouvoir accompagner jusqu'au bout de leurs projets les personnes qu'elle héberge.

Pour y parvenir, elle poursuit son soutien financier de 2017 à l'association Mirly-Solidarité d'une part et développe un service formation d'autre part. Dans un premier temps, le service formation comprend un module de formation bureautique. Dans les années à venir, ce service sera développé pour pouvoir proposer de multiples formations professionnalisantes.

Les faits marquants 2018

L'organisation de la Fondation

En 2018, la Fondation AJD a mis l'accent sur son organisation. Le Directoire a repensé la gouvernance et les modalités de travail du siège social.

• Renforcement des fonctions support

Pour anticiper les orientations futures liées aux besoins de demain, la Fondation AJD a décidé de renforcer le soutien qu'elle porte aux établissements.

Pour ce faire, trois nouveaux postes ont été prévus :

- > Un chargé de communication pour clarifier les prises de parole,
- > Un chargé de l'environnement du travail pour gérer l'évolution des bâtiments,
- > Un chargé de qualité pour améliorer les procédures.

• Mise aux nouvelles normes RGPD

La Fondation a nommé un « Data Protection Officer » (dit DPO) pour assurer un traitement des données personnelles conforme aux exigences. Ce travail a été effectué en 2018 et se poursuit en 2019.

• Le rayonnement de la Fondation

SUCCÈS DE LA BROCANTE SOLIDAIRE

À l'occasion de la 50^{ème} édition de la brocante solidaire, nous avons eu l'honneur de recevoir le Maire de Lyon, venu nous montrer son soutien à la Fondation et à sa mission.

MARYSE CHEVALIER À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Administratrice du COFRADE (Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant) Maryse Chevalier, actuelle Présidente du Directoire de la Fondation AJD, a participé à l'organisation des états généraux de l'enfance le 16 novembre 2018 à l'Assemblée nationale en présence du Défenseur des Droits et des représentants du Gouvernement.

UNE JOURNÉE SOUS L'ÉGIDE DE LA RÉPUBLIQUE CROATE

La Fondation AJD a accueilli, durant l'été 2018, une délégation ministérielle de Croatie au cours d'une journée de réflexion et d'échanges sur les pratiques professionnelles en matière de protection de l'enfance.



LE BILAN

Points clés du bilan

Actif	31/12/2018	31/12/2017	Passif	31/12/2018	31/12/2017
Actif immobilisé net	13 815 302 €	12 370 515 €	Fonds propres	14 819 490 €	14 802 883 €
Créances diverses	1 754 297 €	776 030 €	Fonds dédiés & provisions	32 600 €	65 000 €
Disponibilités et valeurs mobilières de placements	5 319 536 €	5 877 221 €	Dettes diverses	6 037 045 €	4 155 883 €
Total	20 889 135 €	19 023 766 €	Total	20 889 135 €	19 023 766 €

La Fondation AJD Maurice Gounon est reconnue d'utilité publique. Ses comptes sont publiés et certifiés par un commissaire aux comptes.

Toutes les informations de ce document sont issues du rapport annuel de l'année 2018, disponible sur le site internet de la Fondation ou obtenu par simple demande écrite.



MERCI !

Merci à nos donateurs, bénévoles, partenaires et financeurs sans qui nous ne pourrions pas remplir notre mission.



Fondation AJD
Maurice Gounon



Plus d'un an de confiance !

La Fondation AJD Maurice Gounon est agréée depuis 2017 par le Don en Confiance, organisme indépendant qui contrôle les associations. La Fondation AJD s'est engagée à respecter la charte déontologique du Comité (fonctionnement statutaire, gestion désintéressée, rigueur de la gestion et transparence financière).

www.fondation-ajd.com

Rejoignez-nous !



FONDATION AJD MAURICE GOUNON

3 montée du Petit Versailles - 69300 Caluire - Tél. 04 78 08 23 83 - siege@fondation-ajd.com